



NOUS AVONS TOUTES LES RAISONS

DE NOUS MOBILISER LES 5 ET 14 OCTOBRE !

Conditions de travail - rémunérations – temps de travail – carrières – retraites – emplois – libertés – santé

La CGT appelle tous les personnels à participer aux Assemblée Générale des 27 septembre de 13h30 à 16h et du 5 octobre de 8h30 à 11h à la Bourse du travail

Le 5 octobre, 8 organisations syndicales appellent à une journée de grève et de manifestation contre les mesures, plans et projets de régression sociale du gouvernement.

De plus, depuis fin juillet le pass sanitaire discrimine les populations les plus fragiles pour accéder aux services publics essentiels, stigmatise les fonctionnaires en les obligeant à vacciner contre leur conscience. Le CHSCT du 27 août (transformé en une réunion faute de quorum) a permis à la CGT d'indiquer les trois risques pour les agents : identification des personnes avec ou sans pass ; conflit éthique pour les agents chargé d'appliquer le contrôle qui relève de la police ; augmentation des conflits et risques psycho-sociaux entre agents et avec les usagers.

Notre syndicat s'oppose à ce que la situation sanitaire soit utilisée par le gouvernement et le patronat pour accélérer la remise en cause des droits et des acquis des salariées et de la jeunesse. Il est clair qu'il s'agit là d'une opportunité supplémentaire d'affaiblir les services publics de proximité.

Pour la CGT, si la vaccination représente un progrès scientifique, il demeure, au regard de la balance bénéfice/risque propre à chaque personne, qu'elle ne peut pas s'imposer par la contrainte et la peur de perdre son emploi. Notre syndicat s'oppose à toute sanction ou exclusion des collègues au motif de la non présentation du pass sanitaire ! L'employeur a une obligation de résultats pour garantir la santé des agents.

La CGT a demandé une information libre et éclairée par un médecin de prévention (seul à délivrer l'aptitude professionnelle et garantir le secret médical), un aménagement de poste jusqu'au 15 novembre, la prise en charge par l'employeur des tests PCR, un attestation de l'employeur de responsabilité pénale et civile, la contractualisation avec une société de sécurité pour le contrôle des pass dans les services concernés. La CGT défendra tous les agents qui feront l'objet de sanction déguisée.

Le risque d'épidémie mondiale liée à la mondialisation demande de renforcer l'accès à la santé, les moyens de l'hôpital public et de la médecine du travail.

La loi de Transformation de la Fonction publique qui poursuit son œuvre de destruction de notre statut : suppression de nos 10 jours de congés (3 jours annuels, 5 à 6 jours du Maire, 1 journée de solidarité) mais aussi suppression des 3 mois du Maire avant la retraite, 10 jours de médaille, nos

autorisations spéciales d'absence revues à la baisse par un décret, le droit de grève, la suppression du CHSCT auront de lourdes conséquences pour la santé et la sécurité des personnels. Notre syndicat réaffirme que tous les moyens nécessaires à la santé, à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail des agents et salariés doivent non seulement être maintenus mais être renforcés. **Nous revendiquons 6 semaines de congés payés.**

RIEN sur la création d'emplois qualifiés nécessaire à l'exercice des missions de service public comme réponse au besoins des populations. **Nous revendiquons un plan national de création d'emplois publics.**

RIEN sur l'augmentation des salaires nécessaire à une Fonction publique attractive alors que le point d'indice est gelé depuis plus de 10 ans et que la part du régime indemnitaire augmente. **Nous revendiquons une revalorisation des grilles avec un début de carrière en catégorie C à 1800 euros et l'intégration des primes dans le traitement indiciaire.**

RIEN sur le temps de travail qui permettrait de pouvoir travailler mieux et travailler toutes et tous. À La Courneuve, la CGT a obtenu l'ouverture de négociation pour le maintien des 35h avec 10 jours de congés locaux par la reconnaissance de la pénibilité, la formation (cf. PDLP n°). **Nous revendiquons le passage à 32H financées par l'argent donné aux entreprises du CAC 40.**

Obtenons immédiatement pour la Fonction publique :

- 10% d'augmentation salariale immédiatement mesure nécessaire pour rattraper les pertes accumulées depuis 10 ans et dégeler le point d'indice ;
- 10% de travail en moins rapporté à la durée légale, c'est permettre de créer des emplois, tout comme l'avait permis le passage aux 35 h, de travailler mieux et travailler toutes et tous en passant aux 32h ;
- 10% de création de postes, c'est répondre aux besoins sociaux dans les services publics ;

Depuis plus d'un an et demi, les territoriaux ont été aux avants postes pour maintenir un service public de qualité, en dépit des conditions sanitaires et des multiples contraintes et injonctions contradictoires. Pour autant, des actions, grèves et mobilisations ont été menées dans toute la France pour la reconnaissance statutaire, les salaires, les conditions de travail. Et cela n'a pas faibli pendant l'été, période souvent moins mobilisatrice. **C'est le signe que la contestation est forte et que nous avons les moyens de créer un rapport de force favorable pour imposer nos revendications !**

C'est dans ce contexte que notre syndicat appelle tous les fonctionnaires et contractuel.les à se mobiliser lors des journées nationales de grève du 5 octobre et du 14 octobre 2021.

Tous ensemble, faisons de ces journées une étape essentielle dans la construction des luttes pour nous faire entendre localement par le Maire, et sur le plan national, par Macron et son gouvernement.

**La CGT appelle tous les personnels à participer aux
Assemblée Générale des 27 septembre de 13h30 à 16h et du
5 octobre de 8h30 à 11h à la Bourse du travail.**